

est il accompli, que notre Archevêque obtient du Souverain Pontife une indulgence plénière, pour tous ceux qui communieront dans le temple si vénéré, et accorde plusieurs indulgences partielles. Il fait plus, il sollicite et obtient du Saint Siège que la fête de la Bonne Ste. Anne soit élevée au rite de seconde classe, avec la solennité, au dimanche qui suit. Mais, pour démontrer tout le respect qu'il professe pour la Bonne Ste. Anne, et toute la confiance qu'il repose en sa puissante intercession, notre vénéré chef veut payer de sa personne. Il termine sa visite pastorale à St. Joseph de Lévis le 25, dans l'après-midi, par la bénédiction d'un nouveau cimetière, et il ne put terminer cette imposante cérémonie qu'à une heure avancée de la journée ; malgré cela, malgré les fatigues d'une visite aussi prolongée qu'accompagnée des soins les plus assidus et les travaux les plus multipliés : le lendemain dès six heures du matin, il se mit en route, pour être un des premiers arrivés au pèlerinage si cher à son cœur d'Evêque. Voilà du zèle, s'il en fut jamais, et de ce zèle qui commande l'admiration de tout un peuple, tout en attirant les regards du ciel et les abondantes bénédictions que le Seigneur a mises à la disposition de la Mère de la Vierge Immaculée

Mais, si notre saint Archevêque, si tous les Evêques de la province ecclésiastique se sont donné la main, pour embellir une fête qui nous est si chère et surtout, si avantageuse sous tous les rapports, quelle reconnaissance ne devez-vous pas pas avoir pour eux tous ! Nous disons plus, si vous pouviez vous faire une juste idée de tout